



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Exxon-Mobil

Question écrite n° 65809

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur la situation du groupe Exxon-Mobil à Port-Jérôme en Seine-Maritime. Cette entreprise a effectué ces dernières années d'importants investissements sur le site de Port-Jérôme faisant de cette plate-forme la première du groupe en Europe. Ainsi, en 2003 et 2004, 250 millions d'euros ont été investis sur plusieurs projets qui s'ajoutent à de précédents, soutenus d'ailleurs par les collectivités locales. Or, ces dernières semaines, la direction a annoncé de nouvelles suppressions de postes, ce qui portera à 820 le nombre de postes supprimés depuis 2003, soit 18 % du personnel en France. En effet, en juin 2003, le groupe Exxon-Mobil a lancé le projet GEL, vaste programme mondial de délocalisations de plusieurs milliers d'emplois administratifs et commerciaux vers des pays à faible coût de main-d'oeuvre. Cette politique concerne également d'autres sites français. Parallèlement, le groupe Exxon-Mobil a battu en 2004 le record absolu des bénéfices avec 25 milliards de dollars, et l'année 2005 s'annonce excellente avec une progression du bénéfice de 40 % sur le premier trimestre. Au cas présent, la direction semble vouloir passer en force sur ces suppressions d'emplois et ouvrir peu le dialogue avec les organisations syndicales. Dans un contexte national et local difficile en termes d'emplois, il lui demande de bien vouloir intervenir auprès de la direction du groupe pour faire en sorte que le dialogue soit repris avec le personnel et qu'elle renonce à des projets néfastes pour l'économie et l'emploi.

Texte de la réponse

Ainsi que souligné dans la question, on peut mettre au crédit du groupe Exxon la volonté de pérenniser pour de nombreuses années le site de port Jérôme-Gravenchon en y implantant son projet PJ21, d'un montant de 250 millions d'euros, qui privilégie ce site et la Seine-Maritime par rapport à d'autres régions françaises ou même d'autres pays. Cet investissement a entraîné un projet d'unité de fabrication d'hydrogène de 60 millions d'euros. C'est Air Liquide qui est venu ainsi s'implanter sur ce site. On peut également mettre au crédit d'Exxon sa volonté de conserver son activité de pétrochimie alors qu'on assiste au niveau mondial à des cessions de cette activité par d'autres grands groupes. Par ailleurs, la politique de réduction des coûts menée par Exxon depuis 2002 s'appuie sur une standardisation des pratiques, des procédures, des systèmes de gestion et des systèmes informatiques (achat, comptabilité, informatique, etc.) et une consolidation des expertises et des activités qui s'y prêtent dans quelques centres spécialisés ayant compétence au niveau mondial. Le support assuré par ces centres communs diminue le besoin de spécialistes et de personnel administratif au niveau de chaque pays, de chaque siège et de chaque site. S'il paraît difficile de s'opposer à cette politique de réduction des coûts, imposée à chaque industriel par ses actionnaires dans une économie mondialisée où l'exigence de compétitivité est primordiale, il est tout de même permis de veiller à l'accompagnement de ces mesures en ce qui concerne l'emploi. Ainsi, sur les 800 licenciements cités, il apparaît que le site de port Jérôme Gravenchon est touché par la vente de l'activité lubrifiants, qui emploie 115 personnes, mais cette vente n'implique aucun licenciement. Le plus grand nombre de postes supprimés se situe en réalité au siège, en région parisienne, où 400 postes sont concernés. En revanche, à la connaissance des services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Exxon s'efforce de ne pas procéder à des licenciements autoritaires en France, même

s'il est vrai qu'aucun engagement formel n'a été pris. Cette politique de réduction des coûts est assurée par des mises à la retraite anticipée, des reclassements dans des sites du groupe ou même des accompagnements individualisés avec des reclassements dans d'autres entreprises. Les pouvoirs publics veilleront à ce que la direction d'Exxon préserve au maximum l'emploi en France malgré une concurrence toujours plus vive.

Données clés

Auteur : [M. Denis Merville](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65809

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2005, page 5250

Réponse publiée le : 30 août 2005, page 8218